



NOUS JOINDRE



Jour	Matin	Midi	Après-Midi
Lundi	8h30 à 11h45	fermé	13h à 16h
Mardi	8h30 à 11h45	fermé	13h à 16h
Mercredi	fermé	fermé	13h à 16h
Jeudi	8h30 à 11h45	fermé	13h à 16h
Vendredi	8h30 à 11h45	fermé	fermé
Samedi	fermé	fermé	fermé
Dimanche	fermé	fermé	fermé



Pour un **BRIS nécessitant**
une intervention immédiate
en **dehors de nos heures de bureaux**,
composez le **450 774-5188** et choisir
l'**option 1**.

La centrale d'appel communiquera par la
suite avec l'employé de garde.



Vous entendez l'alarme-incendie?
Ne cherchez pas pourquoi elle s'est déclenchée!

ÉVACUEZ!

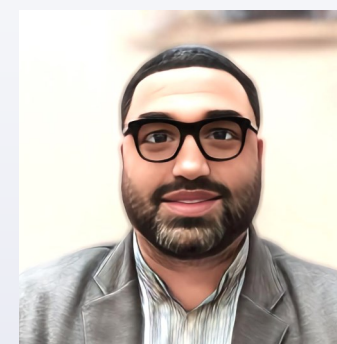
appelez les pompier
en composant le 911



Le CoHmunicAteur
Office d'Habitation des Maskoutains et d'Acton
1925, avenue Pratte, bureau 100, Saint-Hyacinthe QC. J2S 8R7
Tél.: 450 774-5188 Téléc. 450 74 0781 Courriel: reception@ohma.ca



Volume 16, hiver 2024.



Mot du directeur

Bonjour chers locataires et partenaires ! Une nouvelle année s'enchaîne et de multiples défis cognent à notre porte. Déjà, l'ensemble des employés et administrateurs ont emboité le pas avec dévouement et conviction afin de relever ces derniers. L'objectif premier étant d'améliorer constamment notre service à la clientèle, votre milieu de vie et le quotidien de tous.

Pour débiter cette nouvelle année, c'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue à de nouveaux collègues qui se sont joints à notre équipe dynamique tout récemment. De plus, voulant offrir des outils de travail performants aux employés de l'OHMA, nous intégrerons tout au long de l'année 2024, des améliorations bénéfiques au niveau informatique et technologique.

Par ailleurs, dans le même ordre d'idée, nous ferons l'implantation de nouveaux comités de travail inclusif avec les employés et la direction afin de partager des idées pour innover nos processus internes. Comme chaque année, nous prévoyons plusieurs améliorations dans nos immeubles afin d'octroyer des milieux de vie sécuritaires et sains dans un environnement bâti durable.

Finalement, soucieux d'une saine gouvernance, nous ferons prochainement le dévoilement de notre planification stratégique qui sera accessible à tous sur notre site internet. Restez à l'affût de toutes ces nouveautés via nos communiqués ou ultérieurement, avec de futures nouvelles qui vous concernent. Vous pouvez visiter notre site internet ou joindre notre page Facebook pour rester en contact.

Bonne lecture et au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Olivier Griffin
Directeur général de l'OHMA

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CCR

Je me présente, Françoise Savoie, présidente du Comité consultatif des Résidents (CCR). Le CCR est accessible à TOUS les locataires. Nous sommes présentement en période de recrutement et nous cherchons activement de nouveaux membres aux immeubles suivants : Saint-Dominique, Saint-Pie, Saint-Antoine, Acton Vale, Upton et Sainte-Hélène.

Nous sommes présentement environ 10 membres de différentes municipalités, qui se réunissent 3 ou 4 fois par année pour discuter sur différents sujets qui touchent l'ensemble des HLM tel que: discuter avec l'office sur la qualité des services, favoriser la participation et la vie associative, être informés sur les travaux des immeubles ainsi que voir à la nomination des représentants au Conseil d'Administration (CA).

Travaillant en concertation avec l'OHMA, nous désirons mettre en place des projets structurants pour les locataires dans les prochaines années. Pour cela, nous avons besoin de nouveaux membres. Nous ferons une tournée au mois de mars afin de susciter votre intérêt à se joindre à notre comité.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

Françoise Savoie
Présidente du CCR



L'OHMA

Une organisation dans l'action!

En 2024, l'OHMA intégrera 3 nouveaux comités de travail au sein de son organisation. Un comité de travail sur la santé et sécurité de nos employés, un comité de travail sur l'insalubrité et la gestion parasitaire et finalement un comité de travail sur la confidentialité des renseignements en lien avec la loi 25. À la suite des multiples rencontres, découlera de nouveaux processus et méthodes de travail.

De plus, une nouvelle planification stratégique sera déposée officiellement. Cela définira les grandes orientations stratégiques de l'OHMA pour les 3 prochaines années. Des objectifs clairs seront à atteindre pour l'ensemble de l'équipe. Le statu quo n'est pas une option et l'amélioration continue prend tout son sens dans notre organisation en transition.



Journée d'équipe à l'automne 2023

Nos partenaires



Réseau
SOLIDARITÉ
Itinérance du Québec



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est
Québec

Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

Votre gouvernement

Société d'habitation Québec



Les **zoom**
DU MERCREDI

<https://us02web.zoom.us/j/89730657491>

ID de réunion :
897 3065 7491

1-855-703-8985
(gratuit)

de partout
au Québec!



Joignez-vous à ...

des dizaines de locataires ...

Quoi de neuf dans nos HLM!

DE 10 H 00 À 11 H 30

- Le 1^{er} mercredi du mois : « Quoi de neuf ? » pour se tenir informé des actualités de l'heure.
- Le 3^{ème} mercredi du mois : C'est une rencontre-événement pour discuter des thèmes qui nous tiennent à coeur.

POUR PLANIFIER VOS ACTIVITÉS voici quelques-uns des sujets qui seront traités en 2024 :

Les MERCREDIS

- 21 FÉVRIER >** Rénovation : consultation et dédommagement des locataires.
- 20 MARS >** Comment obtenir la liste de nos membres et en garder la confidentialité ?
- 17 AVRIL >** L'entraide par les locataires-pivots, c'est du soutien communautaire, le saviez-vous ?
- 15 MAI >** Comment préparer la relève dans nos associations et CCR ?

Pour informations : 1-800-566-9662 ou info@flhlmq.com flhlmq.com

Infolettre

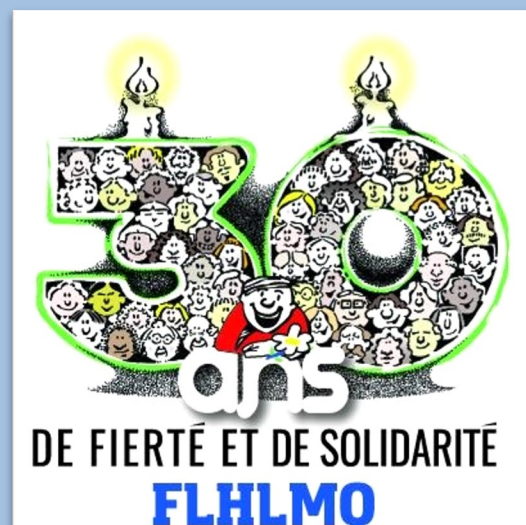
De la fédération des locataires
de HLM du Québec



Tous les mois, la FLHLMQ partage avec vous les préoccupations et les actions les plus significatives de tous ceux et celles qui tentent de changer la vie dans leur HLM.

Abonnez-vous pour ne rien manquer des dernières nouvelles et analyses concernant les HLM et le logement au Québec.

Visitez le: <https://flhlmq.com/fr>



Une équipe dévouée

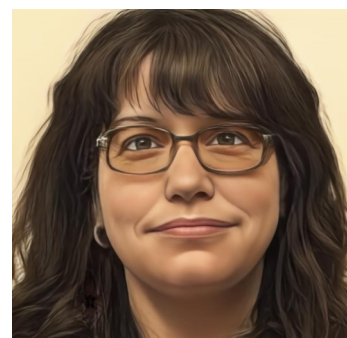
Cela fait déjà 6 mois que Bator Hann a rejoint notre équipe comme technicienne à la comptabilité. Nous sommes heureux de t'avoir parmi notre grande famille. Nous espérons te compter parmi nous pour très longtemps !



Depuis le début de cette année, nous avons deux nouveaux collègues qui se sont joints dans l'équipe des immeubles. Stéphane et Yvon sont très heureux de se joindre parmi nous afin de maintenir les lieux propres et de réparer nos immeubles au quotidien. Leur dévouement contagieux ne passe pas inaperçu.

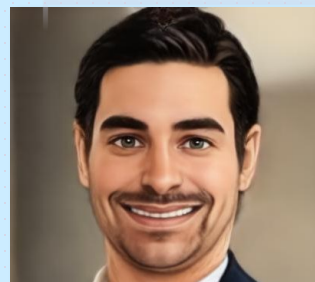


Soulignons les 25 ans de service de notre collègue Martine Cloutier ! C'est un immense plaisir de te côtoyer chaque jour. Nous sommes choyés de t'avoir parmi nous. Ton expertise bonifie l'équipe et c'est rassurant de pouvoir compter sur toi !



Chaque année, toute l'équipe de l'OHMA se réunit afin d'améliorer ses services et votre milieu de vie.

Mot du directeur des immeubles



Bonjour chers lecteurs, lectrices,
Fier des accomplissements réalisés en 2023, le service des immeubles regarde maintenant vers

l'avant avec son même objectif d'améliorer votre milieu de vie et de vous offrir des logements de qualité qui répondent à vos besoins.

Si 2023 était une année de transition à la suite du changement de direction, 2024 sera l'année de la création de nouvelles phases dans l'amélioration du service et heureusement, nous pouvons compter sur notre équipe stable et expérimentée.

J'aimerais aussi profiter de cette tribune pour vous informer que dernièrement, nous avons procédé à la réorganisation du service des immeubles afin d'optimiser la qualité du service. En effet, cela nous a amené à revoir nos priorités et à effectuer un remaniement au sein de l'équipe et d'ajouter deux nouveaux préposés à l'entretien.

Le service des immeubles étant un acteur de premier plan dans la pérennisation de nos immeubles, nous sommes d'avis que ces changements seront gages de succès !

De plus, toujours dans l'optique d'améliorer notre parc immobilier, plusieurs chantiers seront initiés au cours de l'année avec comme objectif principal de corriger une ou plusieurs déficiences. Cela nous permet aussi de mettre à niveau des composants en fin de vie utile, de mieux répondre aux besoins des occupants de l'office et d'optimiser les tâches du personnel d'entretien. Soyez assuré que nous allons vous tenir informé.

Restez à l'affût des communications de l'OHMA!

Mon dernier mot vous revient, à vous chers locataires, puisque c'est aussi grâce à votre collaboration que nous pourrions continuer d'offrir des milieux de vie des plus agréables.

Merci de continuer de prendre soin de votre environnement et surtout à nous partager vos souhaits et vos préoccupations pour faire de notre parc immobilier un lieu où il fait bon vivre.

Marc Miller

Directeur des immeubles et du centre de services régional Montérégie-est



Travaux prévus en 2024

Remplacement de l'interphone des immeubles et des combinés dans les logements

- 20 rue des Fondateurs, Sainte-Madeleine
- 1375 rue Larocque, Saint-Hyacinthe
- 1400-1420 St-Jacques, Saint-Hyacinthe

Installation de semi-enfouis et élimination de la chute à déchet

- 2975 rue St-Prosper, Saint-Hyacinthe
- 1375 Marguerite-Bourgeoys/220 Mondor, Saint-Hyacinthe

Réfection de la maçonnerie

- 1925 avenue Pratte, Saint-Hyacinthe

Remplacement du revêtement de plancher dans les corridors

- 148 rue Ste-Catherine, Saint-Denis-Sur-Richelieu

Remplacement du panneau d'alarme incendie

- 960 Eugène-Tremblay, Saint-Hyacinthe

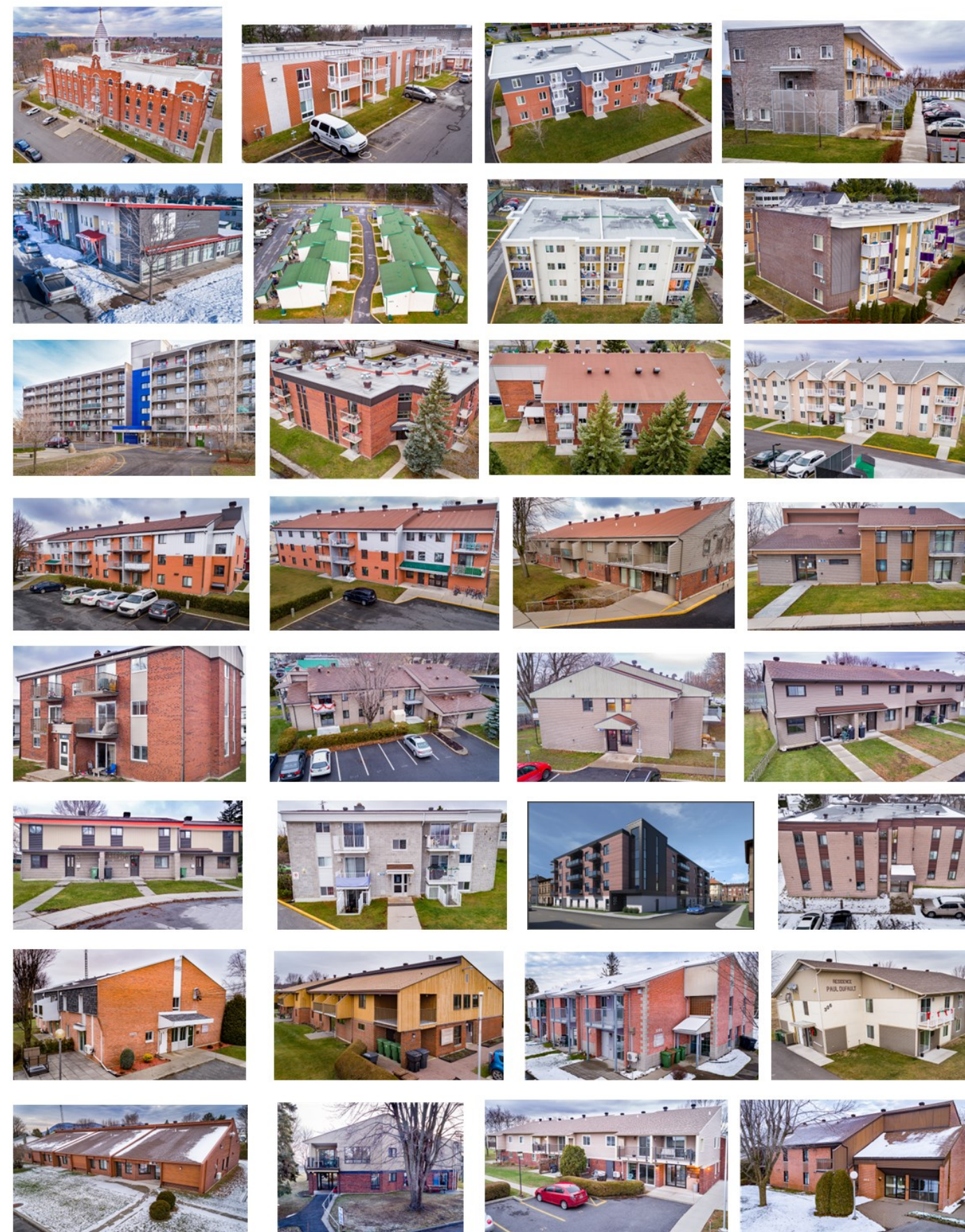
Ouvre-porte automatique

- 368 rue Bernard, Upton
- 800 4^e avenue, Acton Vale

Nouveau système de surveillance

- 2975 rue St-Prosper, Saint-Hyacinthe

Nos immeubles... Saurez-vous retrouver le vôtre?



Nouvelles de l'association des locataires

Chers locataires,

Un petit mot de notre part, pour vous remercier de votre participation à nos activités. Tout au long de l'année 2023, nous avons constaté une hausse de participation. Cela nous encourage à continuer à vous organiser des activités afin de vous divertir.

Nous travaillons très fort et avec cœur, et voir vos sourires, nous encourage à persévérer. Nous sommes vraiment fiers d'œuvrer pour une si belle cause.

Comme nous l'avions mentionné à l'AGA, l'année 2023, était remplie d'imprévu et de nouveauté. Nous avons fait des essais et des erreurs, ce qui nous a permis de nous diversifier. Par conséquent, il n'y aura plus de calendrier, puisqu'il y a trop de changements à apporter de façon régulière. Nous avons d'ailleurs été dans l'obligation d'annuler deux sorties.

Vous recevrez donc, des publications en avance, afin de bénéficier de plus de temps pour prévoir votre budget afin de participer aux activités.

Nous travaillons ensemble à négocier des coûts avantageux. D'ailleurs, des surprises sont à venir !!!

Nous sommes présentement à la recherche de commanditaires et de subventions afin de vous trouver les meilleurs prix.

Un grand merci à vous tous.

L'association des locataires.



Ci-contre: madame Françoise Savoie entourée de membres du comité consultatif des résidents de l'OHMA.

On reconnaît aussi Dominique Chicoine coordonnatrice des services aux clientèles en haut à gauche et Olivier Griffin, directeur général, en haut à droite!

PLACE AUX IMMEUBLES

Les délais de priorités des demandes de réparations

Saviez-vous que lorsque vous téléphonez à la réception de l'OHMA pour signaler un bris ou une demande en lien avec votre logement (aussi appeler un bon de travail), la réparation sera effectuée selon l'ordre des priorités préétablies en fonction de la nature du bon de travail? Un exemple concret, le triage aux urgences médicales en fonction de la gravité de votre état de santé.

Nous priorisons les urgences et tout ce qui peut représenter un danger immédiat à la personne ou au bâtiment. Prenez note qu'il est inutile de demander à la réceptionniste de prioriser votre demande de réparation. La priorisation des bons de travail s'effectue de façon informatisée. Les demandes sont assignées automatiquement par notre logiciel interne selon le type de bris signalé.

Il est toutefois possible de réduire les délais d'attente, si vous donnez l'autorisation d'entrer dans votre logement en votre absence.

C'est quoi une urgence? Voici quelques exemples: une odeur de brûlé, un feu, une étincelle, un dégât d'eau, un refoulement d'égouts, une personne prise dans un ascenseur.

Une demande de clés supplémentaires ou un interphone non fonctionnel n'est pas considéré comme une requête urgente ! Des frais peuvent s'appliquer.

POLITIQUE DE TARIFICATION DES BRIS (tarifs sujets à changement)		
	*Pendant les heures de bureau	Soirs, fins de semaine, jours fériés
Toilette bouchée suite à une mauvaise utilisation	35 \$ + matériaux (s'il y a lieu)	75 \$ et + + matériaux (s'il y a lieu)
Débarrer une porte	35 \$	75 \$
Changement de serrure	35 \$	75 \$ et +
Appel de service sans raison valable		15 \$
Appel de service sans raison valable avec déplacement d'une personne de l'OHMA		75 \$
Toute autre réparation qui relève de la responsabilité du locataire	35 \$ + matériaux et/ou facture entrepreneur	75 \$ (1 heure et moins) + frais de déplacement + matériaux Heures suivantes : 30 \$/heure

OHMA : 450-774-5188	
Situation	Qui contacter?
Réparations, entretien, présence d'insectes nuisibles...	Contactez le service des immeubles de l'OHMA : poste 28
Pour ce qui concerne votre bail : Ex. ajustement de loyer, demande de transfert, déménagement...	Contactez la réception de l'OHMA : poste 21
Bruits excessifs et dérangeants Ex.: télévision/musique trop forte, visiteur dérangeant, etc.	1^{ère} étape : En parler directement avec la personne concernée, en restant RESPECTUEUX . Le problème continue? Déposez votre plainte <u>écrite</u> au bureau de l'OHMA, à l'attention de Dominique Chicoine, poste 43
Vous êtes victime ou témoin de violence, menace, harcèlement, vol, vandalisme ou tout autre acte criminel	Composez le 911 <i>Merci d'informer l'OHMA par la suite au poste 43</i>
Conflit personnel avec un voisin Ex.: insultes, chicane, conflit de valeurs, désaccord...	Tentez d'abord de régler le conflit en parlant directement avec la personne concernée. Besoin de médiation ou d'accompagnement? Contactez l'intervenante sociocommunautaire au poste 26 ou 43
Comportement nuisible à la cohabitation harmonieuse	Déposez une plainte écrite au bureau de l'OHMA à l'attention de Dominique Chicoine poste 43 Celle-ci sera traitée dans les 10 jours ouvrables.
Pour recevoir du soutien et être écouté Ex.: difficulté personnelle, besoin d'être référé vers un service spécifique	Contactez l'intervenante sociocommunautaire au poste 26 ou 43
Pour s'impliquer dans votre milieu de vie Ex.: s'impliquer dans l'association des locataires, organiser une activité...	Contactez l'intervenante sociocommunautaire au poste 43 ou votre association des locataires ou comité de milieu de vie
Problème avec un animal Ex. excréments, maltraitance, animal dangereux, aboiements, odeurs ...	Contactez la Société protectrice des animaux (SPAD) au 819 472-5700 pour formuler une plainte. <i>Merci d'informer l'OHMA par la suite au poste 43.</i>
Inquiétudes face à la sécurité d'un enfant	Pour faire un signalement DPJ : 1 800 361-5310 Il est possible de contacter l'intervenante afin d'être guidé vers le bon service: poste 26 ou 43
Pour toute autre question concernant l'OHMA	Contactez la réception au poste 21



Saviez-vous que vous pouvez remplir une **demande de réparation non urgente** via le formulaire en ligne sur le site web de l'OHMA ?
www.ohma.ca, sous l'onglet « **Locataires** » et « **Demande de réparation** ».

Vous souhaitez formuler une plainte?



Voici la procédure.

La première façon de faire, et celle qui est privilégiée, est de faire la plainte par écrit. Elle doit être remise au bureau, à l'attention de Dominique Chicoine. Elle peut également être transmise par courriel à d.chicoine@ohma.ca

Si vous faites votre plainte lors d'un appel téléphonique, il sera tout de même de votre devoir d'écrire la plainte. Si la situation s'aggrave, il sera primordial d'avoir une preuve écrite.

Ce qui est très important de noter dans une plainte, ce sont les faits. Donc l'heure, la date et une description la plus précise possible de la situation.

Un premier contact sera fait avec vous pour confirmer la réception de la plainte et, le cas échéant, demander plus d'information.

Un suivi vous sera fait, lorsque les démarches seront entamées.

Pour toute question, veuillez contacter Dominique Chicoine, coordonnatrice des services aux clientèles au (450) 774-5188, poste 43.

Comment puis-je déposer une plainte?



COMMUNAUTAIRE

Nos comités de milieu de vie

Durant l'année 2023, nous avons mis sur pied, 2 comités de milieu de vie dans nos immeubles. Les comités font des activités pour leur milieu de vie, contrairement à l'association des locataires, qui eux, organisent des activités à l'extérieur des milieux de vie.

Nous avons un premier comité au 1925 Pratte, qui organise des activités telles qu'un souper pour l'Halloween et Noël et aussi, se réunissent à chaque vendredi pour souper ensemble et échanger entre locataires.

Le deuxième comité se trouve à l'Escale, au 2975 St-Prosper. Beaucoup d'activités y sont organisées, telles qu'une épluchette de blé d'inde, des concerts, un souper de Noël, etc.

Il y a aussi des locataires dans de plus petits immeubles, tels que Saint-Denis sur Richelieu et Saint-Antoine sur Richelieu, qui s'organisent des soupers de Noël entre eux.

Ces comités permettent aux locataires de sortir de leur domicile et de briser l'isolement. Ils peuvent échanger avec d'autres personnes et apprendre à connaître leur voisinage. Tout le monde est invité à ces festivités. La participation augmente d'une fois à l'autre et c'est formidable.

Pour connaître les activités à venir, des annonces sont faites aux portes à porte et des affiches publicitaires sont apposées sur les babillards.

Gardez l'œil ouvert !!!



Camp de jour

Encore une fois cette année, les enfants ont eu l'opportunité de fréquenter les camps de jour. Une collaboration avec l'association des locataires a permis à tout près d'une vingtaine de famille d'en bénéficier. Selon certains critères établis, l'admission s'est faite par l'entremise des loisirs Christ Roi. Une belle réussite !!! Merci à chacun d'entre vous, pour cette merveilleuse collaboration.

Calendrier des intervenantes

Chaque mois, les intervenantes mettent sur pied un calendrier d'activités. Cela peut être des jeux de société, des bingos ou tout simplement, des cafés-rencontre. Il y a aussi des activités avec les enfants, telles que des cartes de Noël, qui sont remises à nos aînés. Elles sont organisées dans les immeubles où se trouve une salle communautaire, Comme l'Escale, Marguerite-Bourgeoys et le Patro. Il y a un très bon taux de participation et nous en sommes très fières. Habituellement, vous êtes informés par écrit et par le porte à porte, de la date, de l'heure et du type d'activité organisée. Joignez-vous à nos intervenantes, pour un moment de plaisir et d'échange.

EN CAS D'INFESTATION, AGISSONS RAPIDEMENT!



Attention!

N'essayez pas de régler vous-même le problème. **N'utilisez pas** d'insecticides ou d'autres produits vendus dans les commerces. Ils peuvent nuire à votre santé et rendre les punaises et les coquerelles plus difficiles à éliminer. De plus, comme il s'agit de répulsif, les insectes migreront chez vos voisins ou se cacheront. Le seul réflexe à avoir quand il s'agit de coquerelles ou de punaises, c'est de nous appeler ! 450-774-5188 poste 28.

Même si les frais d'extermination sont de la responsabilité du propriétaire, la **préparation du logement est la partie la plus importante au succès d'une extermination** et la responsabilité de

la préparation incombe au locataire. Alors, suivez les consignes. **UN REFUS DE COLLABORER DE VOTRE PART POURRAIT ENTRAÎNER L'OUVERTURE D'UN DOSSIER AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT ET POURRAIT ALLER JUSQU'À L'ÉVICTION DE VOTRE LOGEMENT.**

COMMENT PRÉVENIR LES INFESTATIONS DE PUNAISES DE LIT ? **Ne jamais récupérer de matelas ou de meubles laissés sur le trottoir tels que sofas, chaises, divans-lits ou futons** même s'ils semblent être en bon état, car des punaises de lit peuvent s'y cacher. Si vous vous procurez des vêtements d'occasion : • placez-les dans un sac de plastique scellé avant de les introduire dans la maison. • Videz ensuite le contenu du sac directement dans la sècheuse puis mettez en marche au cycle le plus chaud pendant au moins 30 minutes, afin de tuer les punaises de lit qui pourraient s'y trouver et leurs œufs. • Jetez le sac vide aux ordures à l'extérieur. Si vous vous procurez des meubles d'occasion : inspectez-les et nettoyez-les soigneusement avant de les introduire dans votre immeuble. • Évitez les matelas usagés ou les meubles rembourrés d'occasion.

COMMENT PRÉVENIR LES INFESTATIONS DE COQUERELLES? Nettoyer régulièrement les dépôts de nourriture sur les surfaces ainsi que les dépôts de graisse sur ses électroménagers : • ne pas laisser traîner sa vaisselle sale sur les comptoirs, surtout la nuit. • Entreposer sa nourriture dans des contenants hermétiques (verre ou plastique). Le carton et le papier ne sont pas à l'épreuve des coquerelles. • Ne pas laisser traîner l'eau et la nourriture de ses animaux domestiques. • Placer ses ordures dans des contenants fermés hermétiquement et les jeter régulièrement. • Faire régulièrement le ménage en profondeur et nettoyer les endroits difficiles d'accès (arrière du four et du réfrigérateur).

Travaillons tous ensemble à combattre ces envahisseurs !

Retour sur les règlements immeubles

SERRURES

Par mesure de sécurité, certains locataires sont parfois tentés d'ajouter des loquets, serrures ou autres dispositifs à leur porte de logement. Cependant, en tant que propriétaire, l'accès à votre logement en cas d'urgence, de travaux ou d'inspection est non négociable. Dans la mesure du possible, nous vous avisons 48 heures à l'avance.

Ce que dit le Code civil

Article 1934. Aucune serrure ou autre mécanisme restreignant l'accès à un logement ne peut être posé ou changé sans le consentement du locateur et du locataire.

Pour procéder à un changement de serrure, vous devez en faire la demande à l'OHMA et des frais vous seront exigés.

DÉNEIGEMENT

L'hiver, votre collaboration est requise pour permettre un bon déblayage des stationnements. Le déneigement se fait habituellement en deux étapes :

- L'entrepreneur en déneigement ouvre les allées de circulation tôt le matin ;
- Il revient pour le déblaiement complet plus tard dans la journée.

Chaque propriétaire doit déplacer son véhicule hors du stationnement pour permettre le déblaiement et le déplacement de la machinerie lourde. S'il ne peut déplacer son véhicule, le locataire doit enlever la neige entourant son automobile de façon à ce qu'elle ne nuise pas à la circulation des autres locataires.



DÉTECTEUR DE FUMÉE

Votre détecteur de fumée bip sans raison apparente?

L'encrassement du détecteur est l'une des principales raisons d'un mauvais fonctionnement. Première ennemie du détecteur muni d'un œil magique: la poussière qui s'accumule et pénètre dans la chambre de détection optique et déclenche de fausses alarmes. Autre variante : des petits insectes qui viennent se loger dans le détecteur et entravent sa bonne marche.

Avant d'appeler le service des immeubles, essayez de le dépoussiérer régulièrement. Comment ? À l'aide d'un chiffon légèrement humide pour l'extérieur, mais sans jamais utiliser de produits détergents, trop agressifs. Une fois par mois, aspirez aussi les grilles d'aération à l'aide d'une brosse douce. Ou procurez-vous un dépoussiéreur pour l'électronique (canette d'air comprimé) en vente dans la plupart des magasins du dollar.

S'il bip encore appelez-nous! Votre sécurité nous tient à cœur!!!

Bonne utilisation de la buanderie, astuces et trucs

La salle de lavage et les appareils sont strictement réservés à l'usage des locataires habitant l'immeuble.

Les heures d'utilisation des laveuses et des sècheuses sont de 8h00 à 22h00, 7 jours par semaine. **Vous devez vous assurer d'avoir terminé votre lavage et votre séchage avant 22h00.**

Pour vous assurer un bon lavage, vous ne devriez jamais mettre plus de linge que le ¾ de la cuve, sans le compacter. Ainsi, votre linge sera non seulement bien lavé, mais bien essoré aussi, ce qui aidera grandement au séchage.

Faire sa lessive est un peu plus complexe que d'évaluer à vue d'œil la quantité de détergent à lessive à utiliser avant de mettre la laveuse en marche. Utiliser trop ou pas assez de détergent à lessive peut affecter l'efficacité du lavage, et nuire au bon fonctionnement des laveuses. C'est pourquoi il est important d'utiliser le dosage recommandé.

Au niveau du séchage, là non plus, vous ne devriez pas mettre plus de linge que le ¾ de la cuve pour assurer un bon séchage.

Si des vêtements demeurent dans les appareils plus de 24 heures, nous en disposerons sans préavis.

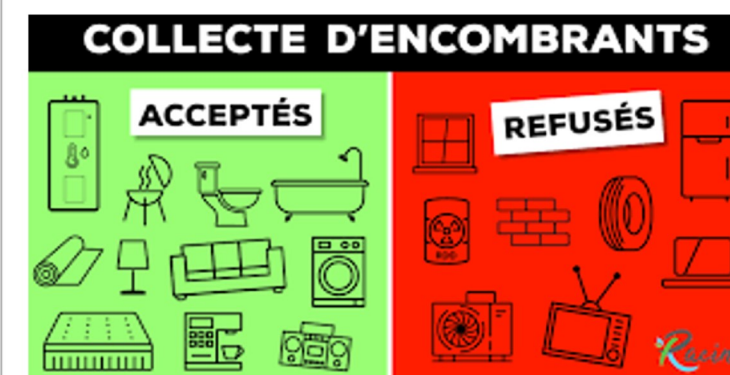
Et SVP, par respect pour vos voisins

Nettoyer la laveuse après utilisation.

Nettoyer le filtre de la sècheuse après utilisation.



COLLECTES DE GROS REBUTS



En 2024 ce sont les semaines du 8 mai, 3 juillet et 9 octobre qu'aura lieu la collecte des encombrants à Saint-Hyacinthe !

Lors de ses dates, placer vos gros rebuts en bordure de la route.

Rue Savoie: **le mercredi**

Secteurs centre-ville, St-Prosper, Larocque, St-Jacques et Morin: **le jeudi.**

Patro, Pratte, Morison et Papineau: **le vendredi**

VOTRE COLIS À DISPARU?

L'OHMA n'est pas responsable des vols de colis .

Faites plutôt livrer à un comptoir de livraison, chez un voisin, et donner des consignes de livraison claires! Par exemple: «sonnez et remettre en mains propres»

